

Voyage acheter par internet

Par caroline, le 24/02/2011 à 11:43

Bonjour,

J'ai achete un voyage sur internet aupres de Thomas Cook.

Le voyage etiat au depart de Charles de Gaulle

Une semaine avant le depart , nous avons ete informe sue le depart se ferait finalement d'orly

Le jour du départ l'A86 a ete fermee inopinement et sans avoir ete prevenu suite à un vol de cable . Nous avons ete bloques dans d'important bouchons .

Le vol était prevu à 15h, nous sommes arrives à Orly à 14h25 et la compagnie Transavia n'a pas voulu nous embarquer (nous avions decides de laisser nos valises, pour gagner du temps en terme d'enregistrement, en vain)

Nous avons donc du racheter deux billets soit 442.00 € pour un vol plus tard dans la journée. Suite à un courrier à Thomas Cook et à Transavia, personne ne donne de reponse.

Comment puis je m'y prendre pour obtenir le remboursement des deux places achetees en sus ?

Merci de votre réponse

Cordialement

Mle Vion

Par mimi493, le 24/02/2011 à 13:04

Au mieux, si les places non prises étaient remboursables ou avec assurance, vous pouvez demander le remboursement mais pas des autres places. Le voyagiste n'est pas responsable des bouchons.

Par caroline, le 24/02/2011 à 13:23

merci de votre réponse